

JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Jeudi 24 novembre 2022	

MARANS

Un fossé communal mal entretenu situé sur un espace naturel fait polémique

Claude Bouju, riverain de la rue du Colombier, est exaspéré que le fossé communal qui longe la D 114, avenue Madame Charles Charriau, ne soit pas entretenu, et cela, depuis des années. « Ce qui occasionne un gros problème d'évacuation », précise le Marandais qui ajoute : « Dans ce fossé, se déversent les eaux de tout le haut de Marans, Fossillons (quartier) et la rivière qui longe la route de Charron. » Claude Bouju se mobilise pour ce fossé non entretenu car il possède lui-même un fossé, comme d'autres de ses voisins, qu'ils entretiennent, et ces derniers se déversent dans ledit fossé communal.



La présence de roseaux rend cet espace naturel protégé. F.A.

Espace soumis à des règles

En 2014, ce fossé avait déjà causé des soucis dus à l'usine chimique Simafex qui traite en partie ses eaux avec sa propre station d'épuration (elle en stocke en station de lagunage), et en rejette des effluents dans le réseau d'eau pluvial de la ville. Depuis plusieurs mois, de l'eau polluée remontait dans les fossés qui jouxtent les jardins et des propriétés de la rue

du Colombier. L'usine chimique avait fait installer un clapet (soupape en forme de couvercle à charnière) et le problème s'était résorbé.

Pour Claude Bouju, « la Ville devrait installer un clapet également à la jonction des fossés privés au fossé communal » mais ce dernier se dit las d'informer la mairie de ce problème de fossé et, surtout, de n'obtenir aucune réponse en retour. « J'en ai parlé, entre autres, à Jean-Michel Mingot, délégué au marais mouillé, et Bernard Ferrier, conseiller municipal. »

Christophe Paul, quatrième adjoint en charge des travaux et des espaces verts, déclare : « Oui, c'est un fossé communal, mais il se trouve sur un espace naturel soumis à des règles. » Et de préciser : « J'ai interrogé le Parc naturel régional sur l'éventualité d'un curage. Quelles étaient les conséquences ? Et la biodiversité ? J'attends son retour. »

L'adjoint s'est déplacé sur les lieux vendredi 18 novembre et s'est dit rassuré quant à un éventuel débordement. C'est une zone humide.

Frédéric Aitsiali